

Patrimoine arboré nécessitant abattage et avec enjeux chiroptères et ornithologiques

RD	RD66	RD51	RD12E	RD12E	RD674	RD904	RD907	
PR	1+980	16+651	0+308	0+385	Aire de repos / RD12D	51+065	9+343	
Commune	Diarville	Battigny	Selaincourt	Selaincourt	Allain	Selaincourt	Manonville	
Essence	Peuplier	Poirier n°2	Erables	Frêne n°16	Frêne n°7	Frêne	Erables	
Alignement	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	
<b>Diagnostic Sanitaire (SIPA)</b>	<b>Enjeu</b>	Abattage en 2025	Abattage en 2025	Abattage en 2025	Abattage en 2025	Abattage en 2025	Abattage en 2025	
	<b>Etat mécanique</b>	Arbre mort	Défaut majeur (présence de points faibles manifestes)	Défaut majeur (présence de points faibles manifestes)	Aucun défaut	Arbre mort	Défaut majeur (présence de points faibles manifestes)	Aucun défaut
	<b>Etat sanitaire</b>	Arbre mort	Stade 3 (arbre pouvant présenter un danger)	Stade 3 (arbre pouvant présenter un danger)	Stade 3 (arbre pouvant présenter un danger)	Arbre mort	Stade 3 (arbre pouvant présenter un danger)	Stade 4 (arbre nécessitant une action immédiate)
<b>Diagnostic chiroptère (CPEPESC)</b>	<b>Enjeu</b>	Chiroptères et oiseaux	Oiseaux ou mammifères (hors chiroptère)	Chiroptères	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux
	<b>Remarques</b>	Cavité utilisable comme habitat par les chauves-souris & paille observée dans une seconde cavité montrant l'occupation par les oiseaux	Présence d'un amas de mousse dans une branche d'arbre.	Trou de pic utilisable par les chiroptères.	Une cavité utilisable par un rapace, et une cavité avec brindilles et pailles provenant probablement d'un nid d'oiseau.	Occupation avérée de deux cavités par des passereaux	Présence de fientes dans une cavité	Présence de fientes dans une cavité
<b>Diagnostic avifaune (AdT)</b>	<b>Relevés ornithologiques</b>	Pas de nidification	Ancien nid de Mésange pas de nidification constatée	Pas de nidification	Nid avec jeunes Grimpereau des jardins	Nid avec jeunes Mésange charbonnière	Pas de nidification	Pas de nidification
	<b>Préconisations pour la coupe</b>	Coupe immédiate possible en cas de danger imminent	Coupe immédiate possible en cas de danger imminent	Coupe immédiate possible en cas de danger imminent	A couper à partir du 1er septembre	A couper à partir du 1er septembre	Coupe immédiate possible en cas de danger imminent	Coupe immédiate possible en cas de danger imminent
<b>Avis DREAL formulé par mail du 01/07/2025</b>	Afin d'encadrer réglementairement l'abattage de ces sujets, la DREAL demande une note complémentaire du bureau d'étude ou de la CPEPESC précisant les mesures à mettre en œuvre pour éviter tout impact sur d'éventuels individus lors de l'abatage et permettant le maintien des gîtes utilisables			Afin d'encadrer réglementairement l'abattage de ces sujets, la DREAL demande une note complémentaire du bureau d'études démontrant l'absence d'autre solution alternative à l'abattage et précisant les mesures à mettre en œuvre pour permettre le maintien de l'état de conservation des populations d'espèces protégées impactées par ces abatages.		Validation pour l'abattage sans précautions particulières de ces arbres pour lesquels il n'y a pas d'enjeux relatifs à la nidification en cours de l'avifaune ni d'enjeux relatifs à la présence de cavité favorables aux chiroptères.		
<b>Mesures de compensations proposées par le Département 54</b>	Programme de compensation pour l'abattage des arbres d'alignement en cours d'élaboration en lien avec les communautés de communes du territoire et le Parc Natural Régional de Lorraine. Enjeux chiroptère pris en compte lors des abatages, prestations spécifiques prévues dans l'accord cadre pour abattage d'arbres susceptibles d'abriter des chiroptères Installation sur patrimoine arboré existant à proximité immédiate des sujets abattus d'un nichoir pour mésange et de deux gîtes artificiels à chiroptères en béton de bois.			Programme de compensation pour l'abattage de l'arbre d'alignement (frêne n°16) en cours d'élaboration en lien avec les communautés de communes du territoire et le Parc Natural Régional de Lorraine et pour le frêne n°7 en lieu et place (aire de repos). Installation sur patrimoine arboré existant à proximité immédiate des sujets abattus d'un nichoir pour grimpereau des jardins, d'un nichoir pour mésange charbonnière et d'un nichoir favorable à la Chouette		Programme de compensation pour l'abattage des arbres d'alignement en cours d'élaboration en lien avec les communautés de communes du territoire et le Parc Natural Régional de Lorraine.		